

# Informations pratiques

## Les étapes de votre inscription

- 1** Renseignez le bulletin d'inscription (p.19 à 21) soit en ligne soit en l'imprimant.
- 2** Envoyez-le par mail à [Liliane Jabbour](mailto:liliane.jabbour@anacej.fr) ([liliane.jabbour@anacej.fr](mailto:liliane.jabbour@anacej.fr)) ou par fax au **01 56 35 05 36**.
- 3** Un mail accusant réception de votre inscription vous est envoyé.
- 4** La confirmation de votre inscription et la convention de formation sont adressées à votre collectivité environ deux semaines avant la formation.
- 5** Dès réception de cette convention, renvoyez-la nous accompagnée d'un bon de commande.

**Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. À l'inverse, nous pouvons être contraints d'annuler des formations faute d'un nombre suffisant de participants.**

## L'hébergement

Nous vous garantissons une chambre individuelle au CISP Kellermann, 17 Boulevard Kellermann, 75013 Paris ou au CISP Ravel, 6 avenue Maurice Ravel, 75012 Paris. Toute demande d'hébergement doit être faite un mois avant la formation. Au-delà nous ne garantissons pas la réservation de la chambre.

## Les questions fréquentes

### Où ça se passe ?

Les stages de formation et les journées thématiques se déroulent à Paris, généralement dans les locaux de l'Anacej, Paris 20<sup>e</sup>.

### Comment faire si je dois annuler ma présence ?

Toute annulation doit être faite au plus tard une semaine avant.

### Les repas du midi sont-ils compris dans le prix ?

Les repas du midi sont systématiquement inclus dans le prix des formations. En revanche, ils sont à la charge du participant lors des journées thématiques.

### Quand reçoit-on l'attestation de présence ?

L'attestation est remise au participant à la fin des journées.

# Tarifs et inscriptions

- Renseigner ce bulletin d'inscription (pages 19 à 21)
- Remplir les champs, cocher les journées qui vous intéressent
- Enregistrer le document et l'imprimer pour apposer le tampon de la collectivité
- Si toutefois, vous ne pouvez pas saisir en ligne, imprimez les trois pages pour les renseigner manuellement
- Envoyer dès que possible le bulletin renseigné par fax au **01 56 35 05 36** ou par mail à [Liliane Jabbour](mailto:liliane.jabbour@anacej.fr) (liliane.jabbour@anacej.fr)

Nom de la collectivité .....

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Ancienneté .....

Nom du conseil .....

Date de création .....

Adhérent

**Remise Adhérent :**

Vous venez à **deux (-25% pour le 2<sup>e</sup> participant)**

Vous venez à **trois (-50% pour le 3<sup>e</sup> participant)**

Non-adhérent

Adresse .....

Téléphone .....

Fax .....

E-mail .....

Date .....

Signature

Cachet de la collectivité

# Tarifs et inscriptions

**Spécial  
adhérents**

-25% pour  
le 2<sup>e</sup> participant

-50% pour  
le 3<sup>e</sup> participant

LES STAGES DE FORMATION	ADHÉRENT	NON ADHÉRENT
2-3 FÉVRIER 2017 <b>Pourquoi et comment créer son dispositif de participation</b> PAR PARTICIPANT : • SANS HÉBERGEMENT, DÉJEUNERS COMPRIS • DÉJEUNERS ET HÉBERGEMENT COMPRIS	<input type="checkbox"/> 360 EUROS <input type="checkbox"/> 413 EUROS	<input type="checkbox"/> 576 EUROS <input type="checkbox"/> 629 EUROS
23-24 MARS 2017 <b>S'outiller pour débattre</b> PAR PARTICIPANT : • SANS HÉBERGEMENT, DÉJEUNERS COMPRIS • DÉJEUNERS ET HÉBERGEMENT COMPRIS	<input type="checkbox"/> 360 EUROS <input type="checkbox"/> 413 EUROS	<input type="checkbox"/> 576 EUROS <input type="checkbox"/> 629 EUROS
10-11-12 MAI 2017 <b>Animateur-trice de conseil : 3 jours pour prendre ses marques</b> PAR PARTICIPANT : • SANS HÉBERGEMENT, DÉJEUNERS COMPRIS • DÉJEUNERS ET HÉBERGEMENT COMPRIS	<input type="checkbox"/> 540 EUROS <input type="checkbox"/> 646 EUROS	<input type="checkbox"/> 864 EUROS <input type="checkbox"/> 970 EUROS
1ER JUIN 2017 <b>Les clés d'un séminaire d'intégration pour les enfants et les jeunes</b> PAR PARTICIPANT : DÉJEUNER COMPRIS	<input type="checkbox"/> 180 EUROS	<input type="checkbox"/> 288 EUROS
29-30 JUIN 2017 <b>Faire le point sur son dispositif</b> PAR PARTICIPANT : • SANS HÉBERGEMENT, DÉJEUNERS COMPRIS • DÉJEUNERS ET HÉBERGEMENT COMPRIS	<input type="checkbox"/> 360 EUROS <input type="checkbox"/> 413 EUROS	<input type="checkbox"/> 576 EUROS <input type="checkbox"/> 629 EUROS
5-6 OCTOBRE 2017 <b>Accompagner les projets des enfants et des jeunes</b> PAR PARTICIPANT : • SANS HÉBERGEMENT, DÉJEUNERS COMPRIS • DÉJEUNERS ET HÉBERGEMENT COMPRIS	<input type="checkbox"/> 360 EUROS <input type="checkbox"/> 413 EUROS	<input type="checkbox"/> 576 EUROS <input type="checkbox"/> 629 EUROS
7-8 DÉCEMBRE 2017 <b>Élu-e, chef-fe de service et animateur-trice, un équilibre à trouver</b> PAR PARTICIPANT : • SANS HÉBERGEMENT, DÉJEUNERS COMPRIS • DÉJEUNERS ET HÉBERGEMENT COMPRIS	<input type="checkbox"/> 360 EUROS <input type="checkbox"/> 413 EUROS	<input type="checkbox"/> 576 EUROS <input type="checkbox"/> 629 EUROS

Spécial  
adhérents-25% pour  
le 2<sup>e</sup> participant-50% pour  
le 3<sup>e</sup> participant

# Tarifs et inscriptions

## LES JOURNÉES THÉMATIQUES

<b>Spécial 25 propositions</b> <small>POUR RENFORCER LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES</small>	ADHÉRENT	NON ADHÉRENT
18 MAI 2017 <b>Et si la communication était bien plus qu'une photo de cérémonie?</b>	<input type="checkbox"/> GRATUIT *	<input type="checkbox"/> 180 EUROS *
15 JUIN 2017 <b>Les rencontres entre jeunes, du territoire et d'ailleurs, un atout pour la participation</b>	<input type="checkbox"/> GRATUIT *	<input type="checkbox"/> 180 EUROS *
9 NOVEMBRE 2017 <b>Et si la place des jeunes dans les instances participatives « adultes » était possible à mettre en œuvre?</b>	<input type="checkbox"/> GRATUIT *	<input type="checkbox"/> 180 EUROS *
23 NOVEMBRE 2017 <b>De la Convention des droits de l'enfant aux outils à partager</b>	<input type="checkbox"/> GRATUIT *	<input type="checkbox"/> 180 EUROS *
14 DÉCEMBRE 2017 <b>Construisons ensemble le dialogue entre jeunes et élu-e-s</b>	<input type="checkbox"/> GRATUIT *	<input type="checkbox"/> 180 EUROS *

<b><u>Les grands rendez-vous</u></b>	ADHÉRENT	NON ADHÉRENT
25 JANVIER 2017 <b>Rencontre des villes de plus de 100 000 habitants</b> Coorganisée avec la ville de Paris • REPAS OFFERT	<input type="checkbox"/> GRATUIT	<input type="checkbox"/> GRATUIT
30 MARS 2017 <b>Rencontre des Conseils régionaux</b>	<input type="checkbox"/> GRATUIT *	<input type="checkbox"/> 180 EUROS *
22 SEPTEMBRE 2017 <b>Rencontre des petites et moyennes communes</b>	<input type="checkbox"/> GRATUIT *	<input type="checkbox"/> 180 EUROS *

\* Les repas sont à la charge des participants